

# LA FRANCE DÉBRANCHE LE CYBERJIHAD

LE 16 OCTOBRE 2012 PIERRE ALONSO

Selon des informations recueillies par *Owni*, ces derniers jours l'administration française a pris des mesures contre le forum d'Ansar al Haqq, un site jihadiste francophone. Les avoirs et les comptes en banque de son responsable présumé viennent d'être gelés, par simple arrêté ministériel.



***Je ne suis au courant de rien.***



Philippe est surpris au téléphone. Il ne savait pas que ses avoirs financiers étaient gelés en raison de ses "activités qui promeuvent le terrorisme" selon l'arrêté paru récemment au *Journal Officiel*. Philippe explique d'abord à *Owni* qu'il est "converti à l'Islam". Plus tard dans la conversation, il évoque "un site d'information musulman sur le net". Ce site, c'est Ansar al Haqq et son forum est connu pour relayer des communiqués d'organes de propagande d'Al-Qaïda. Philippe est l'un de ses administrateurs.

La décision de geler les avoirs financiers, donc l'argent déposé en banque, est prise par Bercy. Plus précisément par la direction générale du Trésor, sur la base d'éléments qui "émanent du ministère de l'Intérieur", nous avait répondu Bercy en août. Une mesure administrative donc, qui ne nécessite pas l'accord d'un juge.

## Moudjahidin

Le ministère de l'Intérieur et les services spécialisés connaissent bien le forum d'Ansar Al Haqq : à partir de 2008, il fait l'objet d'une attention toute particulière du service spécialisé de la police nationale, la sous-



**FAUCHÉS PAR  
L'ANTITERRORISME**

**Le ministère de l'Économie  
peut décider le gel des  
avoirs financiers d'individus  
soupçonnés de financer  
des activités**

direction anti-terroriste (Sdat). Dans deux notes de la Sdat datées de 2008 qu'*Owni* a consultées, les policiers écrivent :

des activités ...



***Ansar Al Haqq affiche clairement son soutien aux moudjahidin, appelle la communauté musulmane à soutenir le combat contre les mécréants. (...) Le site salafiste djihadiste [est] susceptible de développer par le biais d'Internet des activités en lien avec l'endoctrinement et la propagande en faveur du djihad.***



Dans une autre note datée de 2010, la Sdat évoque un "réel soutien aux organisations terroristes prônant le jihad global (...), la volonté des administrateurs et des modérateurs du site de mettre à disposition de terroristes en activité un outil de communication." Ansar Al Haqq est décrit par le service antiterroriste comme "une application littérale du jihad électronique".

Six personnes, modérateurs et administrateurs, **avaient été mises en examen** au printemps 2010 pour leur participation au forum. L'affaire est toujours à l'instruction, mais plusieurs ont bénéficié d'un non-lieu.

## Pirater

Aujourd'hui, le forum d'Ansar Al Haqq n'est plus en ligne. Philippe, l'administrateur, nous a expliqué "ne pas l'avoir fermé [mais] s'être fait pirater" :



LE BUG DU CYBERJIHAD

Nicolas Sarkozy est parti en croisade contre les sites Internet terroristes. Mais une instruction ouverte dès 2010 ciblait ...



***On sait que si l'État ne veut pas s'embarrasser de paperasserie, il peut agir quand même.***



Nathalie Szerman, auteure **d'un rapport** sur le site pour le Memri, un centre de recherche américano-israélien, a longuement étudié le forum. Elle explique reconnaître certains utilisateurs qui, entre autres, "font moins de fautes d'orthographe", preuve de l'étroite surveillance exercée par les autorités selon elle.

Sur le forum, **Le Nouvel Observateur** a retrouvé des traces de Jérémie Louis-Sidney, tué chez lui à Strasbourg **lors d'une opération de police** le 6 octobre. Il était un membre assez peu actif, 26 messages ont été recensés. L'intervention de Strasbourg appartient à un large mouvement d'arrestations. Douze personnes ont été interpellées un peu partout en France – à Cannes et en région parisienne. Sept ont depuis **été mises en examen**.



26 ANS DE LOIS ANTITERRORISTES

Description en une infographie interactive de la mécanique antiterroriste française, mise en place en 1986 au lendemain ...

La séquence s'est poursuivie par la présentation en conseil des ministres **d'un projet de loi antiterroriste**, porté par le ministre de l'Intérieur Manuel Valls. Il n'a pas repris les dispositions prévues par le précédent gouvernement pour sanctionner la consultation de sites terroristes, préférant les sanctions administratives contre les responsables de forums.

Depuis ce mardi pourtant, le Parlement examine la possibilité légiférer sur le sujet. Des amendements de l'opposition, soutenus en particulier par l'ancien ministre de la Justice et

sénateur UMP Michel Mercier, tentent d'introduire en droit français des dispositifs pour sanctionner des sites web au nom de la lutte antiterroriste.

Illustration par Owni (-)

### NICOLAS

le 17 octobre 2012 - 10:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Une peine sans juge et sans délit. Même plus besoin de terroristes pour saper la démocratie, on le fait tout seul.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### THOMAS

le 17 octobre 2012 - 11:27 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le site est de nouveau en ligne :)  
<http://www.ansar-alhaqq.net/>*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### PHILIPPE

le 17 octobre 2012 - 12:20 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*As-Salam 'ala man Taba' al-Huda*

*Je suis le Philippe de l'article, et oui condamné sans juge ni jugement comme toujours avec les musulmans, on condamne des idées et non des actes. Et le site a toujours été en ligne seul le forum est fermé. Votre démocratie n'est qu'un leurre.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### YAUMEGUI

le 17 octobre 2012 - 13:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je préfère "ma" démocratie avec ses défauts à vos théocraties mortifères et liberticides par essence.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

### PHILIPPE

le 17 octobre 2012 - 14:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*si vos liberté sont, les mariages homosexuels, les salles de shoot, la pédophilie, la luxure, la prostitution, l'alcoolisme, le vol, le viol etc qui sont d'après vous des valeurs de la France, alors oui nous sommes liberticide, et quand au fait que nos théocraties sont mortifère, vous devriez vous renseigner sur le nombre de morts que votre pays cause tous les jours chez les autres en voulant instaurer par la force leur démocratie à des gens qui n'en veulent pas.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**BENOIT**

le 17 octobre 2012 - 15:01 &bullet;  
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Comparer le mariage homosexuel à la pédophilie et le viol ne me semble pas très pertinent, pour rester EXTREMEMENT poli.*

VOUS AIMEZ



1

LUI  
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

**MICHA\_LE\_MOBILIS**

le 17 octobre 2012 - 15:42 &bullet;  
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Quand on voit le niveau de réflexion on a tout compris.  
Il n'y a pas d'inceste, de vol, d'addictions ou de violence faite aux femmes dans les pays musulmans, c'est bien connu ....  
Si les gens "ne veulent pas" de démocratie comme vous le dites, c'est avant tout un problème d'éducation. Au royaume des ignorants les salauds sont rois.  
Les pauvres et les sans éducation sont endoctrinés depuis le plus jeune âge.  
Qu'en est-il du taux d'incroyants dans ces pays, rapporté au niveau scolaire? Je pense que les chiffres sont édifiants. Et encore la plupart des athées ont peur de le dire.*

VOUS AIMEZ



0

LUI  
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

**EXTRAPAU**

le 17 octobre 2012 - 15:44 &bullet;  
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Philippe : énumérer "les salles de shoot, la pédophilie, la luxure, la prostitution, l'alcoolisme, le vol, le viol" comme étant des "valeurs de la France" témoigne d'une certaine distorsion de la réalité. Au contraire nous avons des lois pour combattre ces travers. Certes notre justice n'est pas parfaite : connaissez-vous des pays où elle serait meilleure ?...*

VOUS AIMEZ



3

LUI  
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

**SAUME-WAN**

le 18 octobre 2012 - 11:06 &bullet;  
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je me demande s'il faut croire ce qu'écrit ce fameux Philippe ci-dessus. Après tout, n'importe qui peut s'appeler Philippe et dire les pires débilités en son nom...*

VOUS AIMEZ



0

LUI  
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

**NIKO**

le 18 octobre 2012 - 23:19 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Faut pas non plus mettre tout le monde dans le même panier. A chacun sa drogue. Certains c'est la religion, d'autres la télé, d'autres le tuning, d'autres Johnny Haliday ^^ C'est ce genre d'extrémisme qui est dangereux.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**NIKO**

le 18 octobre 2012 - 23:17 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Notre démocratie (c'est aussi la tienne ;) n'est pas juste un leurre ...mais c'est sûr que c'est malheureusement trop souvent la loi du plus puissant.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**ANONYMOUS MOUSLIM**

le 17 octobre 2012 - 17:11 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Une question au journaliste qui a écrit cet article. Pourquoi avoir choisi ce titre ? Comment pouvez-vous avancer avec certitude que c'est "la France" qui a fermé ce forum ? Ce forum était un nid d'information pour les renseignements. Ils l'auraient fermé depuis longtemps s'ils l'avaient voulu mais ce n'était pas dans leurs intérêts. La fermeture de ce forum est un problème interne, je ne peux vous en dire plus car le linge sale se lave en famille mais il faudrait mieux changer le titre de votre article si vous ne voulez pas perdre en crédibilité.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**ABDALLAH**

le 17 octobre 2012 - 20:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Anonymous Muslim si vous avez des informations à nous donner sur la fermeture du forum pourquoi ne pas les révéler? Sinon vous êtes aussi peu crédible que le journaliste que vous accusez...*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**ANONYMOUS MOUSLIM**

le 17 octobre 2012 - 20:24 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Comme je l'ai dit, c'est dû à un problème interne, je n'ai pas à en parler ici. Mais si ça vous intéresse tant que ça, demandez donc à Philippe s'il souhaite vous répondre. Ou rendez-vous sur des plates formes islamiques où le sujet est traité entre musulmans.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

**ABDALLAH**

le 17 octobre 2012 - 22:13 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Quelle plateforme islamique?vous semblez fort informé mais vous ne donnez aucunes infos...dommage!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE